



# Convention d'organisation

## Matches qualificatifs aux Championnats d'Europe de water-polo 2018



## PRÉAMBULE

Les deux équipes nationales sénières de water-polo se sont qualifiées, grâce à leurs performances lors des CE2016, pour les matchs de barrage qualificatifs aux Championnats d'Europe 2018 qui se tiendront à Barcelone.

Suite au tirage au sort réalisé par la Ligue Européenne de Natation (LEN), les deux matchs aller seront organisés en France au mois de février 2018. Hasard du tirage, la Suisse sera deux fois notre adversaire, chez les hommes comme chez les femmes. En accord avec son homologue suisse, la Fédération a décidé d'organiser les deux matchs ensemble lors d'une soirée de promotion de la discipline et de nos équipes nationales

La Fédération a cédé la totalité des droits qu'elle détenait sur ces événements à la Société Nat' Event Organisation (NEO), qu'elle a spécialement créée à cet effet, inscrivant dans son objet social l'organisation de tels événements.

La Fédération est l'actionnaire unique de la SAS NEO.

En sa qualité d'organisateur, NEO dispose notamment de tous les droits nécessaires à l'organisation des différents partenariats spécifiques à cet événement sportif, et est chargée de la conclusion de toutes conventions correspondantes.

## PROGRAMME

**Samedi 24 février 2018**      France **F** - Suisse **F**      *suivi de*      France **H** - Suisse **H**

## LE COMITE D'ORGANISATION

Le Comité d'Organisation permet la mise en commun des ressources des institutions impliquées dans la conduite des compétitions. Cette démarche est indispensable pour optimiser l'organisation de toute manifestation sportive. Elle garantit à chacun des acteurs l'atteinte des objectifs qu'il s'est fixé en s'engageant dans l'organisation de l'événement sportif considéré.

Le Comité d'Organisation doit être représentatif des principaux acteurs de l'organisation. Ainsi il est constitué :

- des organisateurs sportifs locaux : club(s), ligue, comité...,
- des collectivités territoriales qui apportent un soutien technique et financier indispensables,
- de la Fédération, investie d'une mission de service public et garante du respect de la loi et de la protection de l'image de la manifestation, au travers du département water-polo et de sa cellule événementielle NEO.

Du côté de l'organisateur, une personne doit être désignée comme responsable du match. Cette personne sera l'interface entre la Fédération et l'organisateur. Elle maîtrisera tous les paramètres de l'organisation et sera la personne capable de répondre à toutes les questions pendant l'organisation de cet événement.

## DISPOSITIONS TECHNIQUES ET SPORTIVES

### **CHRONOMETRAGE, AFFICHAGE ET MATERIEL DE TABLE**

Le site d'accueil doit fournir le matériel nécessaire au bon fonctionnement de la table de marque :

- Un panneau d'affichage électronique complet, visible depuis les bancs des équipes, comprenant :
  - Affichage des scores, du chrono, de la période, des temps morts
  - Affichage des exclusions et des fautes individuelles
- 4 plots d'affichage du temps d'attaque,
- 4 drapeaux (un bleu, un blanc, un jaune et un rouge),
- Un sifflet pour signaler les fins de périodes, de temps morts et la 3<sup>ème</sup> faute personnelle sur penalty,
- Une corne de brume, pour signaler la fin des 30 secondes de possession continue du ballon

Ce matériel devra être testé en configuration match la veille au soir de la rencontre

### **CHAMP DE JEU**

Les matchs doivent être joués en bassin régulier, comportant un champ de jeu délimité par des lignes d'eau aux dimensions prévues par les règles du jeu, soit un bassin de **30 x 20 m** pour le match masculin et de **25 x 20 m** pour le match féminin.

Le champ de jeu devra être clairement délimité et conforme pour ce qui est des dimensions des buts (profondeur minimum de 0m30, filets en bon état et correctement fixés aux montants) et des marquages obligatoires (ligne de but, 2 m, 5 m, ligne médiane, zone d'exclusion).

Des plots de couleurs ; rouge, jaune et blanc doivent être disposés respectivement à chaque extrémité des lignes de 2 mètres, 5 mètres et de la ligne médiane (voir annexe champ de jeu réglementaire).

Le champ de jeu, et plus largement l'ensemble du site d'accueil, doivent être en place, en configuration compétition, 1 heure 30 avant le début du protocole. Soit à l'arrivée des équipes dans la piscine.

Un anneau d'engagement en état de marche est prévu pour un engagement au milieu du terrain.

Afin de faciliter la tâche des officiels, un chemin d'arbitre doit être installé. D'une hauteur de 0,80 m au moins, il couvre totalement une longueur sur deux du champ de jeu. A défaut l'organisateur installe une moquette reprenant les couleurs distinctives du champ de jeu.

Des bancs et/ou des chaises devront être fournis en nombre suffisant (9 personnes) pour permettre aux remplaçants (6) et officiels (3) de chaque équipe d'être assis. 3 chaises supplémentaires devront être disposées en retrait des bancs pour les kinés et médecin. De même, pour le bénévole responsable de signaler les temps morts des équipes, une chaise et une corne de brume devront être placées derrière le chemin d'arbitre et à hauteur de la ligne de 5 mètres.

Deux chaises doivent être placées sur la ligne de chaque but côté table pour les deux juges de buts. Sera disposé à côté de leur chaise un panier avec les ballons du match (4 ballons de chaque côté)

Deux grands bacs à vêtements doivent être prévus pour les équipes. Dans ces bacs les joueurs y déposeront leur peignoir, claquettes et autres affaires non utilisées après la présentation des équipes. Ces bacs devront être changés de côté à la mi-temps en même temps que le changement de côté des équipes.

Un gonfleur/pompe avec aiguille doit être prévu pour assurer la bonne pression des ballons de la rencontre

### **OFFICIELS DE TABLE**

Un local doit être réservé aux officiels du match

Par ailleurs, pour s'assurer du bon déroulement de la rencontre, il est nécessaire que la table de marque, et/ou des juges de but, soit au minimum, composée de:

- Deux chronométreurs titulaires du diplôme officiel « A » de water-polo,
- Deux secrétaires de table titulaires du diplôme officiel « B » de water-polo,
- Deux juges de buts titulaires du diplôme officiel « A » de water-polo

### **MISE A DISPOSITION DE L'ÉQUIPEMENT**

#### **MISE A DISPOSITION DU BASSIN**

Afin de permettre aux équipes de préparer au mieux le match, il est indispensable de pouvoir utiliser la piscine :

- 3 heures le soir 2 jours avant le match (*entraînement Équipes de France*)
- 3 heures le matin (*Équipes de France*) et 4 heures le soir (*4 équipes*) la veille du match
- 4 heures le matin le jour du match (*4 équipes*)
- 3 heures avant le début du premier match

Les horaires détaillés du match et des entraînements seront convenus conjointement par la Fédération et la collectivité gérant la piscine.

#### **MISES A DISPOSITION COMPLEMENTAIRES**

Un vestiaire collectif pouvant être fermé à clés doit être mis à la disposition de chaque équipe avant et après chaque entraînement mais aussi pendant toute la durée du match. Ils seront signalés par un panneau par équipe.

Un espace, avec vestiaire fermant à clés, doit être réservé aux arbitres et membres du jury désignés par la FINA. Il sera signalé par un panneau « FINA Officials ». A l'intérieur, il faudra leur proposer une petite collation (eau, jus de fruits, petits gateaux...)

Un espace, avec vestiaire et toilettes, dédié uniquement à cette fonction, doit être réservé au médecin de l'AFLD pour les contrôles anti-dopage d'après match. Il sera signalé par un panneau « Contrôles anti dopage »

Un local secrétariat doit être prévu pour l'équipe d'organisation. Celui-ci doit se situer à proximité du bassin et être équipé de tables, d'un photocopieur, d'une imprimante et d'une connexion internet.

Des packs de bouteilles d'eau doivent être mis à disposition des équipes pour chaque entraînement. Il est nécessaire d'avoir au minimum 28 bouteilles de 33cl par équipe et par entraînement. Pour le soir du match, les équipes doivent avoir assez d'eau pour l'échauffement et toute la rencontre sans limite. Il faudra aussi mettre des bouteilles d'eau à disposition du délégué de la FINA, des arbitres, des officiels de tables et des juges de buts.

L'organisateur doit prévoir une salle de presse, une tribune de presse (un espace matérialisé pour les journalistes accrédités) et une salle de conférence. La salle de presse doit disposer d'une connexion internet.

### DISPOSITIONS MARKETING

Les Championnats d'Europe de water-polo et les matchs qualificatifs sont des compétitions organisées sous l'égide de la LEN qui est à ce titre propriétaire des droits marketing de cet événement. La LEN autorise cependant la Fédération nationale à commercialiser des offres marketing à destination de partenaires locaux à condition qu'ils n'entrent pas en concurrence avec les siens. A condition de respecter leurs catégories d'exclusivité respectives, la FFN a donc la possibilité de faire apparaître au bord du bassin ses partenaires officiels ainsi que les partenaires de l'équipe de France de water-polo.

Par ailleurs, Nat' Event Organisation, pourra commercialiser les droits marketing des matchs qualificatifs aux Championnats d'Europe à des partenaires locaux, toujours à la condition qu'ils n'entrent pas en concurrence avec les partenaires de la LEN et de la FFN. Dans ce cadre, NEO pourra proposer aux partenaires de club local de devenir partenaires de l'événement.

Enfin, les collectivités territoriales partenaires du club local et/ou propriétaire de l'équipement accueillant la rencontre pourront bénéficier de visibilité au bord du bassin.

### DISPOSITIONS D'ORGANISATION

Les matchs qualificatifs aux Championnats d'Europe sont organisés en France par Nat' Event Organisation avec l'appui des clubs locaux.

NEO prend en charge :

- l'acheminement des 16 (2x8) ballons officiels des deux matchs. Ils seront laissés au club organisateur à l'issue des rencontres
- les animations bord de bassin (animateur et speaker professionnels)
- les relations avec les délégations étrangères et la Ligue Européenne
- la présence de la mascotte officielle de l'Equipe de France
- la prise en charge des salariés missionnés pour l'accompagnement opérationnel de la compétition
- les nuits du délégué et des deux arbitres, sur propositions préalables de l'organisateur, dans un hôtel de qualité mais différent de celui des délégations.  
Durée du séjour : 2 nuits avec la possibilité d'une collation avant le match.

*Attention il est nécessaire de prévoir que les 3 officiels de la FINA puissent avoir des diner tardifs (22h30-23h), à leur arrivée la veille comme le soir du match.*

- le séjour de l'adversaire sur proposition de l'organisateur :
  - 35 à 40 personnes : 16 twins et 6 singles
  - hôtel de qualité en pension complète (petit déjeuner, déjeuner, dîner) et une collation en fin d'après midi
  - Durée du séjour : 2 nuits
- la fabrication des supports de communication des partenaires officiels de la manifestation (panneaux bord de bassin).
- les contrôles anti-dopage
- les accréditations

- le visuel du match
- la communication nationale
- Les drapeaux (6) indiqués ci-dessous (ils doivent être suspendus en hauteur et visibles de tous pendant le match) : le drapeau de la LEN, le drapeau de la France, le drapeau de la Suisse, les drapeaux des nationalités des deux arbitres et du délégué
- Les documents officiels de la LEN (feuilles de matchs, procédures, règlements...)
- Une dotation de tee-shirt et de polo pour les bénévoles, les officiels de tables, les portes drapeaux et les enfants pour la présentation

De son côté, le club local s'engage à :

- s'acquitter auprès de la FFN d'un droit d'entrée de 2 500 € pour l'accueil des deux matchs.
- mettre à disposition un équipement prêt à accueillir une rencontre internationale selon les dispositions techniques et sportives mentionnées ci-dessus, aménagement et décorations comprises
- prendre en charge le séjour des Equipe de France :
  - 35 à 40 personnes (16 twins et 6 singles) dans un hôtel de qualité en pension complète (petit déjeuner, déjeuner, dîner et une collation en fin d'après midi)
  - Durée du séjour : 3 nuits
- faciliter la réservation du séjour de l'équipe visiteuse en proposant 2 hôtels.
- prendre en charge les repas et l'accompagnement des arbitres et du délégué LEN
  - Attention il est nécessaire de prévoir que les 3 officiels de la FINA puissent avoir des dîner tardifs (22h30-23h), à leur arrivée la veille comme le soir du match.
- mobiliser des bénévoles pour l'organisation du match (cf. liste ci-dessous).
- fournir 4 chaperons majeurs (2 hommes, 2 femmes) pour les contrôles anti-dopage d'après-match. Ces personnes devront maîtriser quelques mots d'anglais et être dédiés uniquement à cette mission. Ils devront être présentés au médecin préleveur 20 minutes avant le match
- assurer les transports (transferts aéroports/hôtel et navettes hôtel/piscine) des 4 délégations et des 2 officiels et du délégué LEN
- gérer et commercialiser la billetterie (les recettes lui sont acquises)
- assurer la présence d'un photographe pour couvrir l'ensemble de la rencontre.
- communiquer le plus largement possible au niveau local (presse, affichages municipaux, affichages publics, réseaux sociaux des collectivités, du club...)
- prévoir un médecin chargé de la surveillance médicale de l'ensemble de la compétition (public, bénévoles, joueurs...) et organiser la présence des Premiers Secours
- organiser le repas officiel à midi le jour du match après la réunion technique
  - Le délégué de la FINA et les 2 arbitres du match, 2 représentants par équipes, les élus locaux de la fédération, 3 personnes de la Fédération + les invités éventuels.
  - Lors de ce repas il est coutume d'offrir des cadeaux aux officiels et aux représentants des équipes. L'organisateur a ainsi l'occasion de faire découvrir les spécialités de sa région
- organiser le cocktail VIP de la fin du match auquel les joueurs ou joueuses seront invités

D'une manière générale, le club local s'engage à faire bénéficier l'organisateur de ses contacts et de son réseau sur place pour faciliter au maximum l'organisation de la rencontre.

Cette répartition théorique des tâches peut être amenée à évoluer lors de la réunion du Comité de Pilotage préparatoire à l'organisation du match.

### **RECAPITULATIF BÉNÉVOLES**

Ci-dessous un récapitulatif des besoins en bénévoles :

#### **GESTION DES EQUIPES ET DES ENTRAINEMENTS (de J-2 à J+1)**

- Accueil des équipes 2
- Accueil des officiels 1
- Distribution de l'eau 2
- Gestion des ballons 1
- Navettes-Transports 3 à 4 selon le nombre de véhicules

#### **MONTAGE ET DEMONTAGE DE L'ÉVÉNEMENT (le jour du match, de la mise à disposition de l'établissement jusqu'au démontage complet)**

- Logistique bord de bassin 8 à 10

#### **TABLE DE MARQUE (le soir du match)**

- Chronométreurs 2 (Officiels A)
- Secrétaires de table 2 (Officiels B)
- Juges de buts 2 (Officiels A)
- Gestion des temps-mort 2
- Corne de brume 2

#### **PROTOCOLE D'AVANT MATCH (le soir du match)**

- Gestion des enfants 2 adultes
- Porte-drapeaux 2 enfants
- Entrée des joueurs 26 enfants
- Engagement 1

#### **PENDANT ET APRES LE MATCH (le soir du match)**

- Ramasseurs de balles 2 à 4 enfants
- Chaperons Anti-dopage 4 adultes (si possible anglophones)

## CANDIDATURES

L'accueil de ces deux matchs est ouvert aux candidatures des clubs et des collectivités intéressés.

Le dépôt des candidatures des structures intéressées par ces deux matchs est ouvert jusqu'au **vendredi 22 décembre 2018**.

## CONTACTS

### **Florian BRUZZO**

Directeur du water-polo  
florian.bruzzo@ffnatation.fr

### **Yann-Even GRALL**

Directeur Adjoint du water-polo  
ye.grall@ffnatation.fr

### **Martin PAPOT**

Coordinateur Général des évènements NEO  
martin.papotgoanvic@ffnatation.fr